

Le Schéma départemental 2018-2022 de prévention et de protection de l'enfance fait état de l'augmentation des besoins du département de la Gironde dans le domaine de la protection de l'enfance, notamment en renforçant les dispositifs d'accueil actuels et les actions éducatives au domicile familial.

Dans ce contexte, le Département de la Gironde lance **deux appels à projets** afin de diversifier les modalités de prises en charge des mineurs et jeunes majeurs confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance sur le territoire girondin, tout en assurant une continuité dans leur projet personnalisé.

Le premier appel à projet porte sur la création de trois établissements d'accueils diversifiés permettant le déploiement de 104 places dont 24 places réservées à de l'accueil d'enfants aux besoins spécifiques.

Le second appel à projet porte sur la création de 105 places de placement éducatif à domicile qui répond à une double logique de sécurisation de la prise en charge et de maintien ou de retour des enfants dans leur famille.

Les réponses de ces deux appels à projets sont attendues **avant le 20 janvier 2020 à 16h.**

Pour consulter les appels à projets et les documents annexes :
www.gironde.fr rubrique appels à projet